

LE RENOUVEAU DES USAGES

Vendredi 17 juin 2011

“Conçus par les professionnels eux-mêmes, les usages sont des normes particulièrement adaptées aux besoins des entreprises. De nombreux textes invitent à les appliquer. Encore faut-il les connaître, les prouver et les étudier.”

Pierre MOUSSERON, *Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier*
Directeur scientifique du colloque

Renseignements :

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise
39 rue de l'Université - 34060 Montpellier

Tél : 04 67 61 54 80 ou 54 89 – Fax : 04 67 61 54 67
corinne.daigneau@univ-montp1.fr

Inscriptions avant le 6 juin 2011 (bulletin ci-joint)



Faculté de Droit de Montpellier



Université Montpellier 1

Colloque

LE RENOUVEAU DES USAGES

Vendredi 17 juin 2011



Centre du Droit de l'Entreprise

LE RENOUVEAU DES USAGES

Sous la présidence de M^e Serge LAZAREFF

Avocat, Lazareff – Le Bars - Président de la Commission Française de l'Arbitrage ICC France

9h00 : Accueil

- Pr. Marie-Elisabeth ANDRE, Doyen de la Faculté de Droit de Montpellier

9h10 : Introduction terminologique : des pratiques aux best practices

- Pierre MOUSSERON, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

9h30 : Introduction historique : de la règle primitive à la technique transnationale

- Carine JALLAMION, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

LE RENOUVEAU DE LA THEORIE

9h45 : Le renouvellement dans la preuve des usages : des parères à l'opinion juridique

- Fabrice BAUMGARTNER, Avocat Associé, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton

- Pierre MOUSSERON, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

10h15 : Pause

10h30 : Le renouvellement dans la licéité des usages : des bons et loyaux usages aux pratiques concertées

- Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur à la Faculté de Droit de Lyon III

11h00 : Le renouvellement dans l'application des usages : du trop vide au trop plein : les conflits d'usages

- Aurélie BRES, Docteur en Droit, Faculté de Droit de Montpellier

11h30 : Discussion

12h00 : Déjeuner dans le cloître de la Faculté

LE RENOUVEAU DES APPLICATIONS

14h00 : Le renouvellement en matière sociétaire : de la corporate governance au gouvernement d'entreprise à la française

- Bernard LAURENT-BELLUE, Docteur en Droit, Avocat Associé Vivien & Associés

14h30 : Le renouvellement en matière financière : des règles et usances aux contrats ISDA

- Sébastien PRAICHEUX, Direction juridique, Crédit Agricole CIB

15h00 : Le renouvellement en matière fiscale : du refus des usages au bench-marking en matière de prix de transfert

- Lise CHATAIN-AUTAJON, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier

15h30 : Pause

15h45 : Le renouvellement en matière de concurrence électronique : de la lex electronica à la Nétiquette

- Serge KABLAN, Professeur à l'Université Laval de Québec

- Arthur OULAÏ, Professeur à l'Université de Sherbrooke

16h15 : Le renouvellement en matière arbitrale : de l'optionnel à l'incontournable

- Jean Baptiste RACINE, Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis

16h45 : Discussion

17h15 : INAUGURATION DE LA CONSUETUDITHEQUE

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE

Vendredi 17 juin 2011 de 9H à 17H30

LIEU

Faculté de Droit - 39 rue de l'Université
34060 Montpellier - Bât. 1

TARIF

Professionnels : 150,00 € HT + 29,40 TVA = 179,40 TTC (déjeuner compris)
(chèque à libeller à l'ordre de la F.N.D.E.)
Etudiants : inscription gratuite

RENSEIGNEMENTS

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise
39 Rue de l'Université - 34060 Montpellier

Tél : 04 67 61 54 80 ou 04 67 61 54 89 - Fax : 04 67 61 54 67
corinne.daigneau@univ-montp1.fr

Formation entrant le cadre de la formation professionnelle continue
Formation agréée par le C.N.B. : numéro d'homologation : 10-049

INSCRIPTIONS AVANT LE 6 JUIN 2011

(voir bulletin ci-joint)

